

## GRILLE DE VISITE DES MEUBLES NON CLASSES ET NON LABELLISES

---

Identification de la structure :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :                      Commune :

---

Identification des propriétaires :

NOM Prénom du / des propriétaires :

Adresse :

Code Postal :                      Commune :

Coordonnées des propriétaires :

Tél :

Mail :

---

A remplir après la visite :

Capacité :

Superficies :

Type d'habitation (maison, studio, T1, T2..., chalet...) :

	Validation du critère Oui/Non	
<b>CRTTTERES GENERAUX</b>		
Le meublé est déclaré en mairie		Conserver une copie de l'attestation de déclaration délivrée par la mairie
L'accès à la location et la façade sont en bon état et entretenus		
La location dispose d'une entrée indépendante		
La location comprend en son sein : pièce de vie, espace cuisine, espace de couchage et sanitaire complet.		
La capacité d'accueil est de 15 personnes maximum		
L'intérieur de la location est en parfait état et propre		Revêtements muraux, sols, plafonds et mobilier
Le système électrique est en bon état		
Système de chauffage fixe installé dans chaque pièce		
Occultation suffisante dans toutes les pièces de couchage		
Luminosité naturelle suffisante dans toutes les pièces		
Aération suffisante		
Prise de courant suffisante dans chaque pièce		
<b>CUISINE</b>		
Ventilation et aération suffisante		
Electroménager obligatoire, en parfait état de fonctionnement et adapté à la capacité		Plaque de cuisson, micro-onde ou four (obligatoire à partir de 5 personnes), réfrigérateur (Table Top pour 4 personnes maximum), lave-linge conseillé, séchoir à linge
Présence de matériel de cuisine en rapport avec la capacité, homogène, en bon état		
Présence de placards de rangement en quantité suffisante		Vaisselle et consommables
<b>SANITAIRES</b>		
La location dispose d'un sanitaire complet et privatif (lavabo, douche/bain, WC)		2 obligatoires à partir de 7 personnes
Nombre de WC privatif et dans le logement		2 obligatoires à partir de 7 personnes
Sanitaire en parfait état et propre		Sol, mur, plafond, joints, robinetterie, flexible de douche, lavabo/vasque, baignoire (avec système de douche)
Fenêtre, VMC ou ventilation haute et basse en bon état de fonctionnement		Fenêtre ou VMC obligatoire dans les WC des studios et T1
La/les salle(s) d'eau ou de bain comprend chauffage, miroir (non piqué), éclairage, porte serviette, poubelle		

avec couvercle, une prise de courant			
Les WC comprennent abattant, brosse, poubelle avec couvercle et dévidoir			
<b>CHAMBRES</b>			
Chaque chambre respecte la superficie minimum et comporte une fenêtre			
Deux couvertures par lit ou une couette en bon état			
Oreillers et alèze obligatoires, propres et en bon état			Duvet et plume non admis, pas de sommier métallique
Un éclairage de chevet par personne			
Rangements suffisants			

<b>CALCUL DE LA CAPACITE*</b>						
Nombre de chambres*						
Nombre d'alcôves*					Absence de porte ou moins de 9m <sup>2</sup> (non comptabilisé comme pièce)	
Nombre de cabines*					Absence de fenêtre (non comptabilisé comme pièce)	
Nombre de mezzanine*					Comptabilisé comme pièce seulement si la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80m	
Nombre de couchage pour 1 personne*					Lit minimum 80 cm	
Nombre de couchage pour 2 personnes*					Lit minimum 140 cm	
Nombre de convertibles*						
Type*	Chambre 1	Chambre 2	Chambre 3	Chambre 4	Chambre 5	Observations
Nbre de couchages 2 personnes*						Pièce, alcôve, cabine ou mezzanine
Nbre de couchages 1 personne *						Minimum 140 cm
Nbre de couchages enfant*						Minimum 90 cm
Nbre de couchages superposés*						Minimum 80 cm
Nbre de convertible*						Norme NF EN 747-1 et 747-2
Capacité totale de la chambre*						
Superficie*						9m <sup>2</sup> minimum pour une chambre double. 7m <sup>2</sup> minimum accepté pour une chambre une personne avec un lit simple. Hauteur général sous plafond, 2,20m. Pour le calcul de la superficie, les parties de combles dont la hauteur est inférieure à 1,80m ne sont pas comptabilisées.

\*Informations à remplir au préalable et permettant de valider ou non les critères obligatoires concernant les chambres.

Date de la visite :

Nom prénom et signature du propriétaire ou mandataire présent lors de la visite :

Visite effectuée par :

Structure :

NOM Prénom :

Signature :